Procès-verbal du comité consultatif de la Commission des relations de travail de l'Ontario (CRTO)
Le 17 mai 2017

Commission des relations de travail de l'Ontario

Présences : Bernard Fishbein – président, CRTO
Catherine Gilbert – directrice et greffière, CRTO
Ursula Boylan – greffière adjointe, CRTO
Voy Stelmaszynski – avocat, CRTO

Keith Burkhardt – employeur
Laurie Kent – syndicat
Melissa Kronick – syndicat
Steve Krashinsky – syndicat
Chris Fiore – employeur
Graham Williamson – syndicat
Andrew Reynolds – ABO
Bridget Lynett – ministère du Travail

Ben Ratelband – employeur [téléconférence]
Paul Lalonde – employeur [téléconférence]

Absences : Craig Morrison – syndicat

Bernard Fishbein préside la réunion.

1. **Démonstration du dépôt électronique**

Catherine présente des exemples des nouveaux formulaires de l'Office, révisés pour le projet de dépôt électronique. La mise en œuvre du dépôt électronique est prévue pour la fin de l'année 2017.

2. **Mise à jour de la zone blanche**

À partir du 4 juillet 2017, l'ensemble de la province sera couvert par des zones identifiables pour la Commission. De nouvelles cartes sont en cours d'élaboration pour illustrer la nouvelle configuration.

3. ***Loi sur l'Ordre des Métiers de l'Ontario et l'apprentissage* – recours contre les sanctions administratives**

Les modifications apportées à la *Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage* donnent à la Commission le pouvoir d'examiner les avis de contravention. La Commission distribue et affiche l'ébauche du bulletin

d’information n° 36 qui décrit la procédure. La législation entre en vigueur le 6 juin 2017.

4. Ajournements dans les affaires d’accréditation et de résiliation

Bernie fait état de demandes récentes d’ajournements prolongés dans des affaires d’accréditation et de résiliation et indique que le Conseil sera très vigilant quant aux ajournements indûment prolongés.

5. Composition du comité consultatif

La partie patronale est sur le point de désigner un nouveau membre pour le comité.

Réunion ajournée à 18 h 20.

PROCHAINE RÉUNION : le mercredi 18 octobre 2017 à 17 h. Emplacement à déterminer

Procès-verbal rédigé par Voy Stelmaszynski.